



Pierre FAVRE
Président national

Tél. : 04.74.36.27.50
Port. : 06.63.51.88.96
E.mail : president-sne@sne-csen.net

Siège social : 4, rue de Trévise - 75009 Paris
Siège administratif : Place Michel Floriot - 01160 Neuville sur Ain
www.sne-csen.net

*M. le Ministre de l'Education Nationale, de
l'Enseignement Supérieur et de la Recherche*

*110 rue de Grenelle
75357 Paris SP07*

Paris le 14 décembre 2018

Objet : proposition de trois jours de carence par le Sénat

Monsieur le Ministre,

Le rétablissement du jour de carence pour la fonction publique a eu un effet délétère sur les agents. Loin de concourir à la diminution des micro-arrêts, cette décision les pousse à tenir et les congés maladie consécutifs sont plus longs et plus coûteux, comme le montrent les études de l'INSEE.

Que dire alors de l'idée de porter cette carence à trois jours, sinon qu'elle va achever de détruire la confiance et l'engagement des fonctionnaires à un moment de notre histoire où ceux-ci sont décisifs pour le pays ?

Le SNE-CSEN vous demande de peser de tout votre poids pour empêcher cette proposition d'aboutir. Il en va de l'intérêt de nos collègues, mais d'abord et surtout de celui de la France.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de notre dévouement total pour notre école publique.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Favre', written in a cursive style.